



LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 15 mars 2020, la nouvelle équipe municipale a été élue mais compte tenu de la crise sanitaire elle n'est entrée en fonction que lors du conseil municipal d'installation, mardi 26 mai.

Mme le Maire remercie l'ancienne équipe municipale pour son travail pendant cette période de crise sanitaire.



Mme le Maire : Valérie BOUIN

1^{er} adjoint : Ghislain GUYON

Réseaux, Voirie, Circulation, Sécurité, Cadre de vie, Environnement, Personnel technique.

2nd adjointe : Brigitte PARISIS

École fonctionnement et bâti, Cantine, Garderie, CCAS, Personnel communal, relations intergénérationnelles, Jeunes.

3^{ème} adjoint : Jean AGEORGES

Urbanisme, Bâtiments, Patrimoine, Gestion des salles communales et du cimetière, Commerce et artisanat.

4^{ème} adjointe : Muriel CHERUAU

Associations, Communication, Cérémonies, Animation de la commune, Culture.

Les conseillers :

Marc RUÉ

Ghislaine MOREAU

Ludovic LAUNEAU

Annie FONTAINE

Guillaume DUBOIS

Nathalie JAUNASSE

Quentin BONVALLET-DAMOISEAU

Patrick LEHAGRE

Martine DEMEURÉ

Jacques MOTARD

COMMUNICATION



La nouvelle équipe travaille sur la communication (création d'un tout nouveau site, panneau d'affichage lumineux, nouvel écho) mais voulait déjà faire une première approche afin de vous communiquer les éléments importants durant le mois écoulé.

VIE DE L'ÉCOLE

Du changement...

Suite à l'ouverture d'une classe dans notre école et au départ en retraite prévu de la directrice, nous attendons la nomination de 2 enseignants.

Une réflexion a été menée avec les représentants de l'APEC, la mairie et l'école pour l'installation de la nouvelle classe et la problématique de la garderie devenue trop petite eu égard au nombre d'enfants accueillis.

De ce fait, la garderie déménagera dans les 2 salles réservées jusqu'alors pour les arts visuels et l'informatique. La nouvelle classe prendra place dans l'ancienne garderie. Du mobilier est commandé pour accueillir les enfants dès la rentrée.

L'aménagement, réaménagement se fera début juillet.

À ce jour, nous espérons une rentrée scolaire classique.

La fête de l'école n'ayant pas lieu pour cause de Covid-19, les livres offerts par la municipalité ont été distribués par les élus aux enfants dans leur classe.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Naïa AMELOT née le 16 février 2020,

filles de Chloé CORNU et de Mickaël AMELOT

Léa de La PALLIÈRE née le 10 mars 2020,

filles de Clémence BRARD et de François-Xavier de La PALLIÈRE

Elliot GUYON né le 15 mai 2020,

filles de Sophie HERVÉ et d'Adrien GUYON

Soren TEXIER né le 23 mai 2020,

filles de Marie BIDAULT et de Vincent TEXIER

Léna CAU, née le 1^{er} juin 2020,

filles de Sofia KHEDAÏM et de Manuel CAU

Enzo BIHAIS né le 11 juin 2020,

filles de Sandra CHICOISNE et de Sébastien BIHAIS

Décès :

Annick BILLARD née RANNOU,
le 26 janvier 2020, 80 ans

Paulette BELLANGER née LEMAÎTRE,
le 04 février 2020, 99 ans

Monique PORTHAULT née BIARD,
le 13 février 2020, 90 ans

Claude GUERCHE,
le 25 mai 2020, 86 ans

VIE DU VILLAGE

Covid & Évènements

Suite à l'épidémie Covid-19, beaucoup de manifestations ont été annulées depuis mars (Soirée Charenti'Plage, la chasse aux œufs, tournois de badminton et de pétanque, fêtes du village et de l'école, les Contes d'Émilie et la Sardinade) et beaucoup d'incertitudes demeurent pour :

- Journées du patrimoine (Château des Ligneriers et l'église) du 19 & 20 septembre.
- Vide grenier le dimanche 20 septembre.

Astro gâtines

Astrogatines vous propose une découverte du ciel lors de la nuit des étoiles le vendredi 7 et samedi 8 août.
RDV au stade à partir de 21 h.



CONSEIL MUNICIPAL

Courts extraits du 18/06

CCAS : CF flyers CCAS

Décisions du maire : Conception d'un site internet (4 056 €) et de la sécurisation du parc informatique école et mairie (3 660 €), changement de caméras de vidéosurveillance défectueuses (880 €), dépense « COVID » engagée par le précédent maire (masques, gel, gants, hygiaphones, divers produits hygiène et entretien) (6 985 €).

Délocalisation salle du conseil et des mariages :

En raison du Covid-19, la distanciation devant être de 4m² par personne, la salle du conseil ne peut contenir par conséquent que 13 personnes et la salle polyvalente 54 personnes. De ce fait, les mariages étant prioritaires, ils se feront salle polyvalente.

Règlement intérieur du conseil municipal : Depuis une loi du 20 mars 2020, un règlement intérieur pour le conseil municipal a été voté.

CCGC-PR

Le nouveau bureau

Lors de l'installation du conseil communautaire du 8 juin ont été élus :

Président : M. TRYSTRAM Antoine, Semblançay,

- **1^{er} vice-président** : M. PÉNINON Jean Pierre, Pernay, Administration Générale et finances
- **2^{ème} vice-président** : M. CANON Eloi, Chemillé-sur-Dême, Economie – Tourisme
- **3^{ème} vice-président** : M. ANCEAU Alain, Saint-Roch, Voirie - Transport
- **4^{ème} vice-président** : M. LAPLEAU Éric, St-Paterne-Racan, Environnement – Agenda 21 – Développement durable
- **5^{ème} vice-présidente** : Mme LEMAIRE Catherine, St Christophe, Enfance – Petite enfance – Jeunesse – Seniors
- **6^{ème} vice-président** : M. JOLIVET Michel, Neuillé-Pont-Pierre, Bâtiments – Gens du voyage
- **7^{ème} vice-président** : M. THÉLISSON Flavien, Neuvy-le-Roi, Culture – Communication
- **8^{ème} Vice-présidente** : Mme PLOU Peggy, Semblançay, Sport – Vie associative

+ 11 membres du Bureau :

- Jean-Pierre ROBERT (Beaumont-Louestault), Didier DESCLOUX (Bueil-en-Touraine), Guy POULLE (Cérelles), Valérie BOUIN (Charentilly), Stéphane GOUÉ (Epeigné-sur-Dême), Patrick BOIVIN (Marray), Danièle DREUX (Rouziers), Claude PAIN (Saint-Antoine-du-Rocher), Benoit DURAND (Saint Aubin le Dépeint), Jean-Pierre VERNEAU (Sonzay), Christophe FROMONT (Villebourg).

MAIRIE

Horaires & Communication

Rappel :

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants ne peuvent se faire que :

Les jours ouvrables de

8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ;

Le samedi de

9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ;

Le dimanche et jours fériés

de 10 h 00 à 12 h 00.



Tel : 02 47 56 65 46

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet : www.charentilly.com

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

MAIRIE :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

AGENCE POSTALE :

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30
Samedi : de 9h à 11h30

Le prochain conseil municipal aura lieu **jeudi 9 juillet 2020, à 19 h** salle polyvalente. Public limité à 35 personnes.

Le Procès-Verbal officiel du CM du 18 juin est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune : www.charentilly.com